

Madame la Présidente

Notre déclaration liminaire reprend largement celle que nous avons rédigée lors du premier essai il y a quelques jours.

Sartre mettait en parallèle le désespoir et l'incertitude dans le Diable et le bon Dieu. Alors, ce lundi, la période est toujours aussi dure pour beaucoup et l'incertitude est forte compte tenu de l'aventure très hasardeuse qui se profile pour la France. Nous avons des raisons d'être inquiets sur la suite des événements et nous serons notamment très vigilants sur la défense du Service public.

En effet, ce qui nous réunit à Force Ouvrière, c'est d'abord la défense de la République et de ses valeurs dont nos services publics. Dans notre déclaration initiale, nous souhaitions d'ailleurs rendre hommage à notre collègue policier Xavier et sa famille, et à exprimer notre reconnaissance et notre soutien à nos amis fonctionnaires de Police.

Dans ce contexte et en espérant que cette période anxiogène sera la plus brève possible, nous qui sommes membres d'un syndicat républicain, nous soulignons à quel point nos institutions de la Cinquième République qui ont été mises en œuvre par le Général de Gaulle d'une part, la fonction publique d'autre part sont heureusement de solides remparts quand les dirigeants sont défaillants ou voudraient nous faire marcher.

Il n'est pas interdit de vouloir réformer la Fonction publique mais pas pour la déstructurer. Au contraire, il nous faut la renforcer pour lui permettent d'accomplir au mieux notamment ses missions régaliennes qui sont essentielles au bon fonctionnement de l'Etat fort auquel nous sommes attachés.

Ce renforcement passe par l'adaptation des moyens humains et matériels aux missions, par la bonne lisibilité et le bon paramétrage des missions et par d'autres aspects essentiels tels que la bonne formation professionnelle des agents afin de rendre le meilleur service rendu aux usagers.

A cet égard, nous nous sommes souvent exprimés sur la situation désastreuse de notre administration qui, ces cinq dernières années, a été sacrifiée sur l'aune des coupes humaines et budgétaires irréfléchies au simple motif que nous n'étions pas prioritaires et non sur la base de chiffrages objectifs. Mais pas seulement, car il y a également ces réformes qui risqueraient de plomber encore plus la situation si elles étaient mises en œuvre en l'état, comme le prélèvement à la source. Nous rappelons que nous sommes farouchement opposés à la mise en place de celle-ci, en l'état, a tout de l'usine à gaz.

C'est dans ce contexte général particulièrement morose qu'il nous fallait exposer, que nous allons nous exprimer sur la DRESG.

Nous parlions d'incertitudes. Et bien, autant nous pouvons être critiques comme vous l'avez constaté, autant nous pouvons aussi être satisfaits.

Objectivement, nous vous remercions que la communication interne ait été renforcée par la Direction sur l'avenir de la DRESG, ce qui permet aux agents d'avoir des réponses par exemple, sur les priorités informatiques qui ont été identifiées et qui sont des pré-requis nécessaires. Nous sommes également satisfaits de votre rappel jamais inutile de renforcer les effectifs pour assurer les missions actuelles et celles qui seront du ressort de la future Direction fiscale.

Nous sommes également satisfaits comme beaucoup de nos collègues qui, comme nous, travaillent dans les différents services, que des réunions soient organisées pour expliquer les évolutions, préalablement à la diffusion d'une prochaine note sur les mutations internes.

Bien sûr, tout n'est pas encore bien cadré et nous vous invitons à régulièrement apporter des précisions sur les sujets les plus sensibles. Ainsi, à la DAJ sur le PNSR ou les différents niveaux d'accueil mais les retours de nos collègues sont positifs sur la démarche même si des questions et des sujets demeurent évidemment.

Nous y reviendrons naturellement lors de prochaines réunions mais, comme nous vous l'avons dit, nous vous soutiendrons naturellement dans toutes les démarches que vous effectuerez pour assurer la bonne transition de septembre et le renforcement de nos services et nous serons toujours motivés par la volonté de travailler dans un bon climat apaisé.

C'est d'ailleurs ce message que nous avons diffusé et affiché suite à notre réunion informelle et qui a également suscité des réactions très positives de nos collègues.

En attendant, comme vous le savez, la situation est actuellement très tendue. Lors de notre première entrevue, nous vous avons d'ailleurs fait part de nos inquiétudes et de celles de nos collègues sur les travaux de gestion courante qui ont de plus en plus de mal à être assurés convenablement dans les différents services ou nous travaillons au quotidien, sur les contentieux de série et des sujets essentiels comme la réception notamment téléphonique. Ce sont des sujets communs à l'ensemble des services mais qui peuvent être aggravés en raison des aspects atypiques de notre Direction.

A cet égard, une des réponses au défi du bon fonctionnement des services de notre Direction est la formation professionnelle qui est un sujet crucial. Nous allons en discuter lors de cette instance et nous profitons de cette déclaration pour féliciter nos collègues de la DRESG et de l'ENFIP et l'ensemble de celles et ceux qui interviennent dans ce domaine.

Dès à présent, nous voulons également souligner que la formation professionnelle est également un outil essentiel en termes de promotion des agents et participe à l'égalité professionnelle

Nous souscrivons à ce que dit Philippe Bloch selon lequel « investir dans la formation, c'est conjuguer au présent mais aussi au futur le souci des hommes et le souci des résultats

Pour nous, La formation professionnelle est donc au cœur de l'épanouissement professionnel et personnel des agents d'où l'importance que nous lui accordons.

A cet égard, nous rappelons que lors du Comité de réseau du 16 janvier dernier consacré à la formation professionnelle et aux concours, les organisations syndicales dont la Force Ouvrière ont demandé que la Direction Générale renonce à deux mesures non concertées, à savoir l'organisation simultanée des concours externes et internes d'une part, la limitation à 5 présentations aux concours. Nous souhaitons parallèlement le renforcement des actions de soutien aux agents dans le cadre de la préparation aux concours.

Nous vous invitons donc à signer la pétition qui est en ligne sur notre site sur ce sujet avant le 1er juin.

Nous souhaitons enfin exprimer quelques sujets de réflexion. Bien évidemment, nous souscrivons aux principes généraux qui sont exprimés dans le plan national de 2017. Comment pourrait-il en être autrement ! Mais comment ne pas voir une contradiction entre les objectifs affichés de permettre les évolutions de carrière et ce que nous vous d'indiquer précédemment.

Sans opposition de principe sur l'e-formation car nous considérons que c'est un mode de formation complémentaire aux formations traditionnelles, nous souhaitons qu'au-delà du taux d'absentéisme et de satisfaction, vous en dressiez un bilan et que vous nous fassiez part de vos perspectives tant qualitatives que quantitatives.

Compte tenu des incertitudes fortes qui portent sur la mise en œuvre du prélèvement à la source du moins cette année, il convient de s'interroger sur l'opportunité de privilégier une formation sur ce projet. Nous comprenons le besoin d'accompagnement mais il est clair qu'en fonction des résultats électoraux de juin prochain, le projet actuel qui a déjà du plomb dans l'aile sera certainement et heureusement abandonné.

En ce qui concerne la DRESG et compte tenu de la spécificité du volet fiscal, nous souhaiterions que soient expertisées deux pistes spécifiques:

- La possibilité d'avoir une formation sur les pratiques dans les autres pays sur certains sujets tels que les remboursements de TVA par exemple, comme nous l'avions suggéré l'année dernière.
- La possibilité d'avoir une formation avec des administrations et autres structures administratives proches de nous par certains aspects comme les Douanes ou avec d'autres Directions comme la DVNI par exemple.

Enfin, à notre sens, certains de nos agents sont pénalisés lors des concours car ils travaillent dans des métiers où ils excellent mais qui sont trop spécialisés. Ceci étant, nous sommes conscients qu'une telle demande est sans doute compliquée à solutionner.

Nous vous remercions pour votre attention.

Les représentants FO DGFIP au CTS du 15 mai 2017.